

MÉRITE OVATION MUNICIPALE 2018 DE L'UMQ

L'appel de projets se termine le 31 janvier!

Montréal, le 15 janvier 2018 - L'UMQ rappelle aux municipalités, MRC et organisations municipales de toutes les régions du Québec qu'elles ont jusqu'au **31 janvier prochain** pour soumettre leurs projets innovants dans le cadre de l'édition 2018 du mérite Ovation municipale.

Reconnaissance très courue, le mérite Ovation municipale de l'UMQ souligne de façon toute particulière, depuis 2005, le fruit du travail de municipalités qui ont mis de l'avant des solutions originales pour répondre de façon optimale aux besoins de leur communauté. Il s'adresse à toutes les municipalités, aux arrondissements et aux MRC, ainsi qu'aux organismes municipaux à but non lucratif du Québec.

Au cours des 13 premières années du concours, plus de 750 projets ont été présentés et plus d'une centaine d'entre eux ont été primés. Rappelons que lors de l'édition 2017, pas moins de 99 projets innovants – un record – ont été soumis. Le résumé de plusieurs d'entre eux peut d'ailleurs être consulté en ligne sur le [Portail de l'innovation municipale](#) du site Web de l'UMQ.

Les prix seront remis cette année dans sept catégories : 1) sécurité publique; 2) transport, mobilité et voirie; 3) culture, patrimoine et interculturelité; 4) aménagement, urbanisme et développement durable; 5) économie, tourisme et loisir; 6) développement social (logement, éducation et santé); 7) ressources humaines, gestion des opérations et des contrats.

Chacun des projets sera évalué par un jury indépendant présidé à nouveau par M^e Guy LeBlanc, notaire et ancien maire de Trois-Rivières. Quatre critères d'évaluation seront retenus : 1) caractère innovateur dans la démarche et les résultats ; 2) potentiel de transfert et exemplarité ; 3) retombées dans le milieu ; 4) niveau d'optimisation des ressources internes ou externes ou des deux.

Enfin, le jury récompensera à nouveau cette année le projet qui se distingue le plus parmi les initiatives lauréates en remettant le **Prix Joseph-Beaubien**, nommé ainsi en l'honneur du fondateur de l'UMQ. Le jury décernera également le **Prix Coup de cœur** pour un projet cloisonné en raison de sa catégorie, mais qui possède un caractère exceptionnel par rapport à un projet lauréat d'une autre catégorie. Selon la qualité des dossiers reçus, le jury pourra exceptionnellement remettre un second prix Coup de cœur. Les déléguées et délégués qui participeront aux Assises 2018 et visiteront le Pavillon de l'innovation municipale québécoise pourront aussi choisir sur place leur projet favori, et celui ayant recueilli le plus de votes recevra le **Prix Votre Coup de cœur**.

Les lauréats seront dévoilés lors des prochaines assises de l'UMQ, qui se tiendront à Gatineau du 16 au 18 mai 2018. Pour obtenir davantage d'information visitez le [site Web](#) de l'édition 2018 du mérite Ovation municipale.